



edenn

AGIR POUR L'ERDRE

FEUILLE AGRICOLE

N°3

Lettre d'information de l'EDENN • FÉVRIER 2024

ÉDITO

En 2022, la sécheresse a fait prendre conscience que notre territoire n'était pas à l'abri du manque d'eau. Des cours d'eau à sec une partie de l'année, des précipitations et des températures extrêmes, des chiffres inquiétants sur les taux de nitrate et de résidus de pesticides dans l'eau, tout cela interroge la population. Cela questionne même l'approvisionnement en eau potable de notre territoire.

Les agriculteurs sont déjà nombreux à faire évoluer leur système agricole. Pour poursuivre la dynamique déjà engagée sur le bassin versant, il faut la mobilisation de tous. Pour cela, l'Edenn finance un accompagnement technique individuel pour être aux côtés des agriculteurs, les soutenir et les encourager dans leurs démarches de changement.

C'est aussi l'avenir de l'agriculture qui est en jeu, pour assurer la pérennité des exploitations et leur transmission aux jeunes générations.



Pierrick Guégan

vice-président
délégué au volet agricole pour l'Edenn

Coup de pouce pour votre exploitation : le conseil technique individuel et gratuit, c'est parti !

Avec sept partenaires du monde agricole, l'Edenn offre aux exploitants un accompagnement technique individuel.

Que veut-on ?

La baisse des pollutions diffuses dues aux produits phytosanitaires est un objectif sur l'amont et sur l'aval de l'Erdre. L'eau que nous buvons est issue du milieu naturel. L'amélioration de la qualité de l'eau brute limite les coûts de traitement et garantit sur le long terme une eau potable de qualité.

Que change-t-on ?

Nous pouvons reconquérir la qualité des cours d'eau en développant des systèmes agricoles économes en intrants. Mais on ne peut pas réduire les intrants sur une exploitation sans prendre en considération son fonctionnement global. Entre l'intention de participer à l'effort commun et le changement concret, il y a des freins à lever. L'Edenn propose aujourd'hui le financement de l'accompagnement technique réalisé par ses partenaires

Comment s'y prend-t-on ?

L'accompagnement est gratuit et réalisé par les acteurs agricoles qui connaissent le mieux le territoire et les exploitants, pour répondre aux besoins de chaque exploitation. L'accompagnement individuel technique aide à faire les choix adaptés à la réalité d'un sol, d'une production, d'un responsable d'exploitation. Il met en capacité d'obtenir les aides financières des MAEC.

Que gagnons-nous ?

L'accompagnement aide à franchir le cap et voir les premiers bénéfices sur l'exploitation : **autonomie fourragère, réduction des coûts des intrants, stabilisation des coûts de production, pérennisation d'un système globalement plus satisfaisant pour tous**. Car notre ambition est bien une évolution des systèmes agricoles qui profite à l'environnement, aux habitants et aux agriculteurs eux-mêmes.

Pleins moyens pour la transition des exploitations

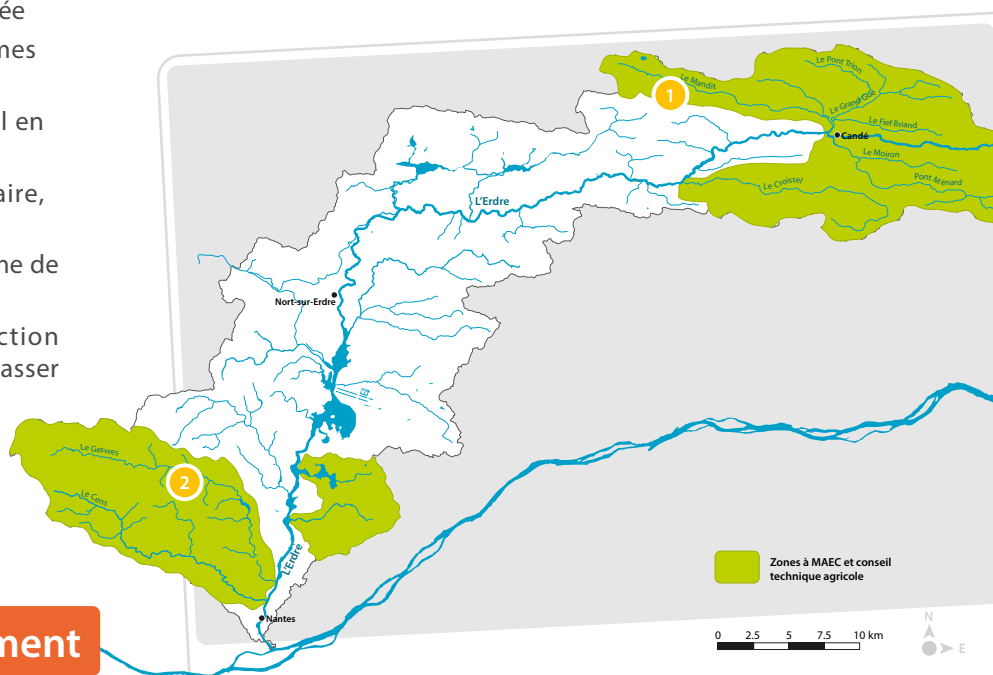
Pour accompagner chaque exploitant dans sa transition agro-écologique, l'Edenn s'appuie sur tous les acteurs agricoles sur le bassin versant de l'Erdre.

Retrouver des cours d'eau en bon état et préserver les captages d'eau potable des contaminations : ce sont les enjeux du bassin versant de l'Erdre. L'Edenn et ses partenaires proposent d'accompagner individuellement les agriculteurs sur huit thèmes d'action. Ils permettent à la fois de protéger les cours d'eau et de soutenir la rentabilité, l'autonomie et la pérennité des exploitations :

- réduire l'utilisation de produits phytosanitaires
- réduire la fertilisation azotée et phosphorée
- accompagner la transmission des fermes d'élevage
- développer le couvert permanent du sol en grandes cultures
- réduire les risques d'érosion parcellaire, notamment en maraichage
- projeter le changement global du système de l'exploitation (plan d'actions)
- faire évoluer le système de production (augmenter l'autonomie alimentaire, passer à la mono-traite, passer en bio...)
- réduire la charge de travail sur la ferme

Préserver l'eau et la rentabilité des exploitations

L'accompagnement technique à la ferme aide à la mise en place de pratiques culturales alternatives aux traitements phytosanitaires : désherbage mécanique, allongement des rotations de cultures, intercultures efficaces, augmentation des surfaces en prairies... La diminution de l'IFT (indice de fréquence de traitements phytosanitaires) diminue les coûts et améliore la marge brute, même avec une baisse de rendement.



Notre offre d'accompagnement

Quoi ?

Conseil technique agricole qui peut aller jusqu'à 3 jours par an pendant 3 ans maximum :

- évaluation des marges d'action sur l'exploitation
- aide à la réflexion et à la décision
- conseil et suivi agronomique

Par qui ?

L'un des partenaires du groupement : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, GAB, CIVAM, Fédération des maraichers nantais, Actis environnement (CER), SEENOVIA et CAP 44.

Comment ?

Gratuit pour les exploitants, ce conseil technique agricole est coordonné et financé par l'Edenn grâce au concours de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Pays de la Loire.

Contact : Damien Jorigné, animateur agricole à l'Edenn, 07 88 18 66 29

Les secteurs prioritaires à protéger

1 Les sources de l'Erdre. Ici, les nombreux aménagements pour évacuer l'eau (drains, fossés...) emmènent très vite les molécules des traitements phytosanitaires et les matières organiques jusqu'aux cours d'eaux. Ces pollutions en amont impactent l'Erdre sur toute sa longueur. En parallèle des actions agricoles, un travail important sur la restauration des cours d'eau est en cours.

2 L'Erdre aval. Le Cens et le Gesvres sont des cours d'eau proches du bon état écologique. Les actions se concentrent ici pour accompagner le basculement !

Des cours d'eau en mauvaise santé

Avec seulement 11 % de cours d'eau considérés « en bon état écologique », les Pays de la Loire enregistrent l'un des plus mauvais résultats de France.



MAEC, des aides pour faire évoluer ses pratiques

Les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) financent les systèmes agricoles favorables à la qualité de l'eau. Les efforts des exploitants sont soutenus dans la durée.

Déjà 40 exploitations engagées en 2023

L'engagement des exploitants dans la transition agro-écologique se confirme : 40 exploitations du bassin versant de l'Erdre ont souscrit des MAEC sur la seule année 2023. « Ce bon bilan montre que nous avons sous-évalué le potentiel, souligne Damien Jorigné, animateur agricole à l'Edenn. La grande majorité sont des petites et moyennes exploitations qui s'engagent à maintenir ou développer 70 % de prairies sur leur SAU (MAEC Climat et Bien-être animal de niveau 3). »

Priorité autour des sources de l'Erdre et des captages

Les efforts des agriculteurs installés à l'amont du bassin versant sont particulièrement bienvenus. Sur ce secteur plat où des drainages existent depuis longtemps, l'utilisation de produits phytosanitaires, notamment les herbicides de printemps, engendre des pollutions. « L'autre priorité, c'est la protection des captages d'eau potable. 12 fermes ont déjà souscrit des MAEC dans le périmètre des captages prioritaires. Il est encore temps avec la PAC 2024 ! »

MAEC 2023-2027

120 à 230 €/ha

MAEC Climat – Bien-être animal niveaux 1, 2 et 3

120 à 280 €/ha

MAEC Eau – Réduction des herbicides – Grandes cultures niveaux 1, 2 et 3

100 €/ha

MAEC Sol – Semis direct niveau 1

358 €/ha

MAEC création de prairies

Jusqu'à 12 000 € par an pendant 5 ans et transparence GAEC possible • Prochaine souscription MAEC : avec la PAC, le 15 mai 2024

Des réunions d'information pour la campagne 2024 de MAEC auront lieu :

📅 20 fév. sur l'Amont 44 ; 23 fév. sur l'Aval ; 12 mars sur l'Amont 49 | 📍 Les lieux seront précisés dans les courriers d'invitation

« Préserver nos ressources en eau potable »



L'eau ruisselle, s'infiltre et emmène avec elle les molécules chimiques qu'elle rencontre. Pour protéger l'eau des pollutions, c'est dans les champs qu'il faut agir.

Livia Defaye,

Chargée de ressource en eau au Syndicat d'Eau de l'Anjou (SEA), gestionnaire de la production et la distribution de l'eau potable auprès de 160 000 habitants du Maine et Loire.

D'où provient l'eau prélevée ? Comment est la qualité de l'eau brute sur votre territoire ?

L'eau utilisée pour l'alimentation des habitants du territoire du SEA provient à 85% des rivières et à 15% des nappes souterraines. Nous contrôlons près de 500 paramètres physico-chimiques via 1 000 analyses d'eau par an, en entrée et sortie de traitement. Nous sommes face à une dégradation de la qualité de nos ressources vis-à-vis des nitrates et métabolites de pesticides. Ces résidus chimiques issus de l'agriculture conventionnelle sont de plus en plus présents dans les ressources de surface mais aussi dans les nappes souterraines peu profondes et très sensibles aux pollutions diffuses. Trois de nos sites de captages ont été identifiés comme prioritaires par le Grenelle de l'Environnement en raison de leur niveau de pollution.

Les traitements peuvent-ils éliminer tous les polluants ?

Les processus de traitement permettent pour le moment de maintenir le niveau de qualité de l'eau distribuée en dessous des seuils réglementaires, mais cela nécessite une augmentation graduelle des moyens financiers. Ce phénomène va s'accroître avec la découverte de nouveaux polluants que les systèmes de traitement actuels pourraient ne plus parvenir à éliminer.

Comment agir pour améliorer la qualité de nos ressources ?

Un changement notable et continu des pratiques doit être initié par les particuliers et les agriculteurs. Il est essentiel de réduire les apports de nitrates et pesticides en favorisant par exemple l'agriculture biologique, la pratique du désherbage mécanique, la rotation des cultures ou encore la plantation de haies.

EN BREF

Demandez votre haie !

Cet hiver, les haies se plantent à la pelle. Il est encore temps de s'inscrire, ou de prévoir pour l'année prochaine. Contacter Damien Jorigné de l'Edenn au 07 88 18 66 29. L'animateur agricole se rendra sur le terrain pour évaluer la faisabilité par rapport aux objectifs du programme. L'an dernier, l'Edenn a financé à 100 % la plantation de 2,4 km de haies.



Journée technique du 4 octobre 2023 sur la réduction des phyto

Olivier Tourneux, éleveur au Val d'Erdre-Auxence (49), a accueilli une journée technique organisée par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, l'Union des CUMA, Écophyto et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Les échanges ont porté sur les leviers agronomiques pour diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires. Au programme : démonstration de l'outil Dyna drive de Bomford, témoignages sur l'essai Blé 0 phyto ou le groupe DEPHY.

Les lycées agricoles sensibilisent à la qualité de l'eau



Parce que le lycée agricole est un moteur du changement, un programme d'animation est construit par les enseignants et les acteurs agricoles. Il sera déployé par l'Edenn dans les lycées du territoire.

Sensibiliser les agriculteurs de demain aux questions liées à la préservation de la ressource en eau. C'est l'objectif du programme d'animations qui est organisé en 2024 dans les lycées agricoles. Le programme, financé par la Région Pays de la Loire, l'Etat et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, est construit avec les enseignants et les acteurs agricoles locaux. Une expérimentation est en cours dans les lycées agricoles du bassin versant de l'Erdre.

L'objectif ? Améliorer l'efficacité et la diffusion des pratiques vertueuses pour la préservation de la ressource en eau. Ce partenariat témoigne de la transition écologique qui se joue pour l'agriculture. C'est aussi une façon pour ces futurs agriculteurs de devenir les acteurs d'une gestion durable et concertée de l'eau.

Pelleteuse ou taille-haie pendulaire ? À chacun son entretien de haie



Une journée d'information sur l'entretien et la valorisation des haies, le 24 novembre, a réuni une centaine de participants. Elle a eu lieu chez Frédéric Robert, au GAEC Janeo, à Angrie (49).

« Pour que la haie dure dans le temps, elle a besoin d'être entretenue et il faut proposer aux agriculteurs des solutions pratiques pour cet entretien voire la valorisation du bois. », explique Damien Jorigné, animateur agricole à l'Edenn. La pelle mécanique avec un grappin et un guide de tronçonneuse permettent un entretien efficace avec un bon débit de chantier. « Les haies ont un intérêt écologique. Plantées en rupture de pente, elles limitent le lessivage des sols en ralentissant et infiltrant les eaux de pluie dans le sol. Elles participent à l'amélioration de la qualité de l'eau. » Dans la lutte contre le réchauffement climatique, la haie est aussi une alliée de taille car elle capte le carbone. Avec une déchiqueteuse, le bois de haie peut également servir en litière pour les animaux, en chauffage ou pour la revente.

L'événement a été co-organisé par la Chambre d'agriculture, le syndicat de l'Eau de l'Anjou et le Pays de l'Anjou bleu.



VOS CONTACTS AGRICOLES

• Accompagnement technique agricole / plantation de haies

Damien Jorigné, animateur actions agricoles
agriculture@edenn.fr - 07 88 18 66 29

• MAEC biodiversité

Jean-Luc Maisonneuve, ingénieur biodiversité
natura@edenn.fr - 06 30 50 11 67

LETTRE D'INFORMATION ÉDITÉE PAR L'EDENN

Direction de la publication : Mahel Coppey
Comité éditorial : Youenn Fenard, Damien Jorigné
Rédaction : l'Oeil à la Page
Crédits photo : Edenn, l'Oeil à la Page
Graphisme : Oh ! La belle idée
Impression : Parenthèses

Papier fabriqué en France, encres végétales
Tirage : 1 500 ex.

Toutes les actions présentées sont permises grâce au concours de la Région Pays de la Loire, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et de l'Europe (MAEC).

